Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de la stratégie et des systèmes d'information Dossier suivi par Véronique LE GUEN Tél : 01.49.55.74.28 - Fax : 01 49 55 56 17 1 ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP	**NOTE DE SERVICE** **DGER/MISSI/N2012-2118** **Date: 09 octobre 2012**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 3

Le Ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs de Services régionaux de la formation et du développement

Objet : Accompagnement sur la mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles

Mots clés : Session - Formation – RVP – Evaluation- capacités professionnelles

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique (formation d'initiative nationale et de réalisation inter-régionale) concernant les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles

Il est demandé aux délégués régionaux à la formation continue (DRFC) de coordonner les inscriptions des agents des établissements publics et privés de leur région dans cette action de formation.

Destinataires	
Pour exécution : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	Pour information : Inspection de l'enseignement agricole

ANNEXE 1

Fiche d'identification d'un nouvel agent
Pour création code SAFO

Nom : *(obligatoire)*	Prénom : *(obligatoire)*
Nom de jeune-fille : *(obligatoire)*	Sexe : ☐ F ☐ M *(obligatoire)*
Date de naissance : *(obligatoire)*	N° INSEE : *(obligatoire)*
Diplôme le plus élevé (*) : *Exemple 5 Licence*	N° EPICEA pour le s contractuels et formateurs d'Etat : *(obligatoire)*
Etablissement d'affectation : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*	Etablissement d'exercice : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*
Date d'entrée dans l'établissement :	Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :

Statut *(cochez la case correspondante)*	*Types de personnels* *(cochez la case correspondante)*
☐ Contractuel d'Etat (ACEN) ☐ Contractuel régional (ACER) ☐ Contractuel établissement	☐ Personnel de direction ☐ Personnel d'enseignement ☐ Personnel d'éducation et de surveillance ☐ Personnel ATOSS ☐ Autres
Statut handicapé (COTOEP) : ☐ oui ☐ non	Corps : ☐ A ☐ B ☐ C

Fonction (autre enseignement) : *Exemple : Directeur d'exploitation agricole*	
Discipline(s) enseignée(s) (*) : *Exemple : Discipline(s) enseignée(s) : 13*	Niveau(x) d'enseignement (*) : *Exemple : Niveau(x) d'enseignement (*) : 14*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DGER EXERCANT EN EPLEFPA

Fiche d'inscription – Campagne 2012

Remplir une fiche par action ou cycle

UNION EUROPEENNE
Fonds social européen

Cette fiche d'inscription concerne les actions de formation s'inscrivant dans les programmes de formation continue du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - DGER (PNF et PRF).

La base Internet, à laquelle accède chaque établissement grâce à son numéro de code, charge automatiquement l'ensemble des informations concernant les agents répertoriés dans la base SAFO.*

1 – Libellé du stage (action ou cycle)

Programme national « Se former en 2012» ❒ **Programme régional ❒**

Période d'ouverture de la saisie de l'inscription sur Internet pour l'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE **					
Titre de l'action					
Date(s)					
Code de l'action		Numéro de session		Nom de l'établissement organisateur	

2 - Identification des agents :

Code SAFO agent	

Nom				Prénom	
Nom de jeune fille				Région	
Date de naissance		Sexe	F ❒ M ❒	Etablissement d'affectation	
Corps				Etablissement d'exercice	

Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en %	

Statut administratif		***Etablissement hors EPLEFPA***		***Types de personnels***	
Titulaire	❒	Enseignement sup.	❒	Personnel de direction	❒
Contractuel d'Etat (ACEN)	❒	MAP hors DGER	❒	Personnel d'enseignement	❒
Contractuel régional (ACER)	❒	Education nationale	❒	Personnel d'éducation et de surveillance	❒
Contractuel établissement	❒	Privé	❒	Personnel ATOSS	❒
Autres	❒	Autres (ex : Conseil régional, préfecture, personnel lycée prof. maritime…)	❒	Autres	❒

- Statut handicapé (COTOREP) Oui ❒ Non ❒

Diplôme le plus élevé***		
Exemple	*5*	*Licence*

3 - Renseignements complémentaires pour les personnels enseignants, formateurs :

Discipline(s) enseignées***					
Niveau(x) d'enseignement***					

Exemple

*Discipline(s) enseignées****	*13*				
*Niveau(x) d'enseignement****	*1*	*4*	*5*		

4- Motivation de l'agent (cocher une seule case) :

Nouvelles fonctions	❒	Compétences professionnelles	❒	Nouveaux programmes	❒
Reconversion	❒	Développement personnel	❒		

5- Finalité de la formation selon la loi de modernisation de la fonction publique (loi N°2007-148)

↳ Pour plus d'information, voir **la note de service SG/SDDPRS/N2008-1226** relative à la mise en œuvre des modalités de la formation tout au long de la vie dans les services du MAAP

(Cocher une seule case)	
Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	❒
Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)	❒
Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)	❒

Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) envisagé pour cette action de formation :

Oui ❒ Non ❒

Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée

6- Contexte et motivation de la demande :

Dispositif TUTOFOP : Oui ❒ Non ❒
Nombre total de sessions demandées pour 2012 :
Vos attentes par rapport à cette formation :
Date et signature de l'agent :

5 - Avis motivés des tutelles hiérarchiques :

Le Directeur de l'EPLEFPA		**L'autorité académique (SRFD)**	
Favorable	❒	**Favorable**	❒
Défavorable (cocher une seule case)	❒	**Défavorable** (cocher une seule case)	❒
Pour les raisons suivantes :		*Pour les raisons suivantes :*	
Inadéquate au plan de formation de l'agent	❒	Inadéquate au plan de formation de l'agent	❒
Inadéquate au plan local de formation	❒	Inadéquate au plan local de formation	❒
Contraintes organisationnelles	❒	Contraintes organisationnelles	❒
Date et signature :		Date et signature :	

6- Avis de la structure organisatrice :

Candidature retenue en liste principale	❒	Candidature acceptée en liste complémentaire	❒	Candidature non retenue	❒

**Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.*

*** Au-delà de cette période, votre établissement ne pourra plus procéder à votre inscription sur Internet*

**** Se reporter à la nomenclature en annexe, utiliser les codes.*

Diplômes

Niveau 1

1 Ingénieur agronome
2 DEA-DESS
3 DEA
16 Doctorat
17 Doctorat (étranger)
18 Autre diplôme niveau 1

Niveau 2

4 Maîtrise
5 Licence
6 MST
19 Autre diplôme niveau 2
28 Ingénieur agricole
29 Certificat de maîtrise
30 Certificat de licence
31 Diplôme étranger de niveau 2

Niveau 3

7 BTS
8 DUT
9 DEUG
10 DEUST
20 Autre diplôme niveau 3
32 BTSA
33 Diplôme étranger de niveau 3

Niveau 4

11 BAC
12 BTA
21 Autre diplôme niveau 4
34 Bac technique
35 Bac pro
36 Diplôme étranger niveau 4
37 BP

Niveau 5

13 BEP
22 Autre diplôme niveau 5
38 BEPA
39 BPA
40 Diplôme étranger de niveau 5

Niveau 6

14 CAP
15 Certificat d'étude
25 Autre diplôme de niveau 6
41 CAPA
42 Diplôme étranger de niveau 6

Autres

26 Autre diplôme niveau inconnu 14
27 Autre diplôme inconnu (étranger)

Discipline enseignée

1 Agroalimentaire
2 Agroéquipements
3 Agronomie
4 Aménagement de l'espace
5 Biologie animale/zootechnie
6 Biochimie
7 Biotechnologies
8 Bureautique
9 Biologie végétale/phytotechnie
10 Comptabilité
11 Documentation
12 Écologie
13 Économie
14 Économie sociale
15 EPS
16 ESC
17 Français
18 Gestion
19 Histoire géographie
20 Informatique
21 Langues
22 Mathématiques et statistiques
23 Philosophie
24 Productions aquacoles
25 Productions forestières
26 Productions horticoles
27 Sciences biologiques
28 Sciences physiques
29 Techniques d'expression. et de communication
30 Techniques commerciales
31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement

1 BTSA
2 Prépa grandes écoles
3 CS niveau 3
4 Bac
5 Bac technologique
6 BTA
7 Bac professionnel
8 CS niveau 4
9 BEP
10 BP
11 BEPA
12 CS niveau 5
14 4ème 3ème techno
15 4ème 3ème prépa

ANNEXE 3

Délégation Régionale à la Formation Continue

Région :

ETABLISSEMENTS PRIVES

A compléter par l'établissement privé
(Cf. Annexe 2)

Pour envoi à l'IFEAP ou à la Fédération régionale de l'UNMFREO

Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) N° INSEE : /___/____/____/____/_____/_____/ /__ __/ Catégorie : Grade : Mèl Professionnel : (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl Établissement (obligatoire) : Fédération : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : ☐ Directeur adjoint Coordonnateur de la filière Enseignant Autre Motivations de la demande : Développement personnel Compétences professionnelles Nouvelles fonctions Nouveaux programmes	Structure organisatrice de l'action : DRAAF Auvergne Intitulé de l'action : accompagnement thématique sur les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles Code de l'action : 410 755 du mardi 13 novembre 2012 de 9h30 à 17h00

Avis du Directeur de l'établissement	Visa :
☐ Favorable Défavorable Motif du refus :	**Visa de l'IFEAP** **ou** **Visa de la fédération régionale (MFR, IREO)** **ou Visa de l'UNREP** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :

CODE SAFO : _____

A remplir impérativement par le DRFC de la région concernée

ANNEXE 4

Liste des Délégués Régionaux à la Formation Continue

REGIONS	DR FORMCO	ADRESSE
ALSACE	Pierre Irénée BRESSOLETTE pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY	Cité administrative 14 rue du maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex Tél :03.69.32.50.67 Fax :03.69.32.50.80
AQUITAINE	Sophie de GRIMAL sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique FAVRE	51 rue Kiéser 33077 BORDEAUX Cedex Tél :05.56.00.43.52 Fax :05.56.00.42.49
AUVERGNE	Danielle GIROUX danielle.giroux@agriculture.gouv.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES	Site de Marmilhat RN 89 BP 45 63370 LEMPDES Tél :04.73.42.27 Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	Solène AUBERT solene.aubert@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER	22 D boulevard Winston Churchill BP 87865 21078 DIJON Cedex Tél : 03.8039.30.19 Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	Carmen GAN carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistante : Evelyne LESAGE	15 avenue de Cucillé cité administrative 35047 RENNES Cedex Tél : 02.99.28.22.04 Fax : 02.99.28.20.48
CENTRE	Jean-Pierre DOHOLLOU jean-pierre.dohollou@educagri.fr Assistante : Muriel MICHAUD	Cité administrative Coligny 131 fbg Bannier 45042 ORLEANS Cedex 1 Tél : 02.34.34.62.91 Fax : 02.34.34.63.09
CHAMPAGNE-ARDENNE	Isabelle HUART-CARBONNEAUX isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Yolande SIRIANNI	Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex Tél : 03.26.66.20.25 Fax : 03.26.21.20.21
CORSE	Paul MEDURIO paul.medurio@agriculture.gouv.fr	Immeuble Le Solférino 8 cours Napoléon BP 309 20176 AJACCIO Tél : 04.95.51.86 Fax :04.95.51.12.88
FRANCHE COMTÉ	Julien SAUVAYRE julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr Assistant : Lionel FAIHY	Immeuble Orion 191 rue de Belfort 25000 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 Fax :03.81.47.75.48
ILE DE FRANCE	Nathalie NICOL nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	18 avenue Carnot 94234 CACHAN Cedex Tél : 04.41.24.17.78 Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC ROUSSILLON	Jacky BRETAGNE jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistant : Frédéric POUGET	Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER Cedex 02 Tél : 04.67.10 19.14 Fax : 04.67.10.01.02
BASSE NORMANDIE	Danièle LEVARD daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE	6 bd Général Vanier BP 509014070 CAEN Cedex Tél : 02.31.24.97.16 Fax : 02.31.24.99.11
HAUTE NORMANDIE	Valérie GARNIER valerie.garnier@agriculture.gouv.fr	cite administrative Saint Sever 76032 ROUEN Cedex

	Assistante : Isabelle GUEGAN	Tél : 02.32.18.94.21 Fax : 02.32.18.94.01
LIMOUSIN	Marie-Pierre LEURIDAN marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCCHIN	Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES Cedex Tél : 05.55.12.92.74 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	Roberte MORLOT roberte.morlot@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT	76 avenue André Malraux 57046 METZ Cedex 1 Tél : 03.55.74.11.08 Fax : 03.55.74.11.01
MIDI PYRÉNÉES	Jacques CASTETS jacques.castets@agriculture.gouv.fr Assistantes : Hélène ECHEVARRIA Christiane PERCHE	cite administrative - bâtiment E boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.10.61.84 Fax : 05.61.10.61.75
NORD PAS DE CALAIS	Patrick SENECHAL patrick.senechal@agriculture.gouv.fr	cite administrative BP 505 59022 LILLE Cedex Tél : 03.20.96.42.22 Fax : 03.20.96.42.39
PAYS DE LA LOIRE	Jean-Luc SCHAFER jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : François CASSARD	12 rue Menou BP 23523 44035 NANTES Cedex 1 Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02
PICARDIE	Françoise HOLARD francoise.holard@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique MANOUVRIER	Allée de la Croix Rompue 518 rue Saint Fuscien BP 69 80092 AMIENS Cedex 3 Tél : 03.22.33.55.49 Fax : 03.22.33.55.50
POITOU CHARENTES	Séverine ETCHESSAHAR severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr Assistant : Olivier JEAN-THEODORE	20, rue de la Providence 86020 POITIERS Cedex Tél : 05.49.03.11.27 Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	Florence BOURBIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr	132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04.13.59.36.35 Fax : 04.13.59.36.32
RHÔNE ALPES	Nathalie DELDEVEZ nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistant(e)s : Patrice WEISS Brigitte FIKET Annie VERNOZY	cite administrative de la Part-Dieu 165 rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.63.13.08 Fax : 04.78.63.34.17

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013 pour les trois spécialités dont la session d'examen se déroulera en juin 2013.

Cette note de service présente l'action de formation organisée pour la spécialité productions aquacoles

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- Appréhender les changements induits par la RVP,
- Accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel rénové,
- Favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

Enseignants et membres de jury, des établissements publics et privés, concernés par l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles ayant une session d'examen en Juin 2013. L'inscription à cette formation est limitée à un nombre maximum de 2 agents par établissement.

1.3. Programme prévisionnel

Cette journée a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, Eduter-Ingénierie, l'Inspection de l'enseignement agricole, les bureaux impliqués de la DGER et la Délégation Régionale de Formation Continue (DRFC) du Limousin.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et/ou d'Eduter-Ingénierie ainsi que par des inspecteurs pédagogiques.

La journée de formation s'articule autour de trois temps :

- Les questions posées par l'épreuve E6 (1h)
  Réflexion en groupes / Restitution et échanges
- Quelques repères méthodologiques et conceptuels (2h)
  Présentation interactive
- Des éléments de réflexion pour préparer les élèves à l'épreuve (3h)
  Réflexions en groupes

1.4. Dates et lieu de formation

La formation se déroulera le mardi 13 novembre de 9h30 à 17h au :

EPLEFPA d'AHUN
Le Chaussadis
23150 AHUN

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1. Responsabilités respectives des acteurs régionaux

2.1.1. la DRAAF Limousin, support de l'interrégion

A ce titre, elle est chargée :

- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation …),
- d'enregistrer dans SAFO l'inscription des candidatures « papier » qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des autres régions,
- d'envoyer aux DRFC des autres régions les invitations à la formation et des documents nécessaires (format PDF),
- d'informer les DRFC des autres régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants,
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants,
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies,
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés,
- de délivrer les attestations de formation et de les envoyer aux DRFC des autres régions,
- de transmettre à la DGER/MISSI un document récapitulatif de l'action conduite.

La DRAAF Limousin assure pour les agents des établissements publics et privés de sa région les mêmes obligations que celles assurées par les autres DRAAF détaillées dans le paragraphe 2.1.2.

2.1.2. les autres DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région,
- d'assurer la communication auprès de l'ensemble des établissements publics et privés de leur région de l'existence de cette action de formation,

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures « papier » des agents et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. La création de ce code se demande en remplissant la fiche « demande de création d'un code SAFO » jointe (Cf. Annexe 1),
- de donner leur accord sur la prise en charge par la DRAAF des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents,
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par la DRAAF Limousin, accompagné des documents nécessaires à la prise en charge des frais de déplacement,
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation,
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants.

Pour les établissements privés :

- de porter sur les candidatures « papier » des agents transmises par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou de l'UNREP, le numéro SAFO de chaque agent, et de les transmettre par envoi groupé scanné à la DRFC Limousin,
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par la DRFC Limousin,
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation.

2.2. Prise en charge des frais engendrées par cette formation

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les seuls agents des établissements d'enseignement du public de leur région.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent uniquement sous candidature papier, par les établissements. La fiche d'inscription est en annexe (Cf. Annexe 2) ou à télécharger sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Code action session (SAFO) : 410 755
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : le 25 octobre 2012

La prise en charge du remboursement de ces frais est à demander, préalablement au déplacement, au délégué régional de la formation continue (DRFC) au sein de la DRAAF dont dépend l'établissement.

Une fois les inscriptions enregistrées par la DRAAF Limousin, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée. Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation, accompagné d'une demande d'ordre de mission. Cette demande d'ordre de mission sera en retour complété et adressé au DRFC pour demande de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

Ce courriel d'invitation sera accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Remarque : les agents des établissements d'enseignement publics doivent au sein de leur établissement prendre contact avec leur responsable local de formation (RLF) afin de s'assurer que l'action de formation à laquelle ils vont participer est bien mentionnée dans le plan local de formation (PLF) même si son financement est assuré sur des crédits régionaux.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. Annexe 3). N'étant pas au format PDF, il est possible de la remplir directement, puis de la scanner après signature pour faciliter les envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée, à l'IFEAP
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO ou de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé scanné au DRFC de la région de l'établissement par mèl (Cf. annexe 4 : liste des DRFC)

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements , non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP, ne seront pas prises en compte.

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : 25 octobre 2012

Une fois les inscriptions enregistrées par la DRAAF Limousin, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée. Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation. Ce courriel d'invitation sera accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par la DRAAF.

La chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN